



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

et Surveillant(e)s Brigadiers



S.P.S C.P Lorient

Des transferts vers d'autres contrées !



Depuis quelques jours des transferts d'arrivants, pour diverses mesures sécuritaires, s'accumulent sur le Centre Pénitentiaire de Lorient.

Des détenus avec des profils et des antécédents récurrents, longs comme le bras, dont des agressions d'agents ou d'autres provocations envers l'institution pénitentiaire... Bref la crème des perturbateurs et autres agitateurs incarcérés sur la **DISP DE RENNES**.

Pourtant la DISP de Rennes n'est pas sans ignorer les difficultés actuelles en matière d'effectif des Surveillant(e)s du C.P... A croire que nous disposons ici des forces et ressources suffisantes pour encadrer les énergumènes que nous recevons...

Dés lors si les détenus ne respectent, ni les agents ni les règles, l'administration peut toujours les transférer... Mais pas trop loin non plus, il ne faut pas déconner ils ont des droits... C'est une vaste blague, tu fais le con... Tu vas en dépaysement de l'autre coté de la France, point final.

Il est grand temps de donner les moyens humains, matériels, de contrainte et de sécurité, aux Surveillant(e)s, afin qu'ils puissent avoir l'ascendant sur la population pénale, et non pas le contraire...

Il est grand temps de changer de politique carcérale, de cesser celle menée depuis 30 ans..., et qui consiste à donner toujours plus de droits et de pouvoir aux détenus, si bien qu'ils en oublient l'obéissance aux règles auxquelles ils sont soumis.

Parmi ces derniers, de plus en plus nombreux sont les réfractaires qui se sentent ainsi pousser des ailes sans que les Surveillant(e)s puissent avoir les moyens de les contraindre.

Il est grand temps que nos hommes politiques comprennent que dans notre République, la prison en est le dernier rempart...

Plus qu'ailleurs, le respect des règles doit y être enseigné, si ce n'est imposé. Sur la sécurité pénitentiaire, le SPS dispose d'un rapport suffisamment riche de propositions susceptibles de contenir la violence qui gangrène notre milieu.

Nous ne répéterons jamais assez que l'insertion des détenus dans la société commence par le respect des règles et lois qu'elle érige, y compris dans les prisons... Accompagner le détenu vers la sortie, c'est aussi donner les moyens nécessaires aux Surveillant(e)s pour le contraindre à respecter le règlement de la prison.